Conditions de recevabilité :

REC1

Formulaire à remplir pour l'ouverture d'un dossier de reconnaissance en paternité

Formulaire pour les parents de nationalité suisse

L'enfant n'a un lien de filiation qu'avec sa mère
La mère de l'enfant n'est pas mariée Auquel cas son époux est légalement considéré comme étant le père de l'enfant (présomption de paternité)
L'auteur de la demande de reconnaissance est le père biologique de l'enfant
Les parents de l'enfant ne sont pas mariés ensemble Auquel cas le mari est légalement considéré comme étant le père de l'enfant et la reconnaissance n'est pas nécessaire.
L'auteur de la reconnaissance est canable de discernement

Dossier complet* à envoyer par courrier à l'adresse :

Service de la population Secteur administratif de l'état civil Avenue de Lucens 2 1510 Moudon

^{*} Formulaire (6 pages) + annexes / documents requis



Ouverture dossier de reconnaissance en paternité Parents de nationalité suisse

Demande d'exécution de la reconnaissance en paternité

Mère de l'enfant					
Nom	Prénom(s)	Prénom(s)			
Lieu et date	Signature manuscrite				
Père de l'enfant					
Nom	Prénom(s)				
Lieu et date	Signature manuscrite	Signature manuscrite			



Ouverture dossier de reconnaissance en paternité Parents de nationalité suisse

Pour Madame (mère de l'enfant)

Nom de famille					
Nom de célibataire					
Prénom(s)					
Date de naissance (jj.mm.aaaa)					
Lieu et pays de naissance					
Canton d'origine					
Adresse					
Adresse (suite)					
Code postal					
Localité					
Numéro de téléphone					
Adresse e-mail					
Etat civil (cochez votre statut et complétez les champs liés) ☐ Célibataire (jamais mariée ou liée d'un partenariat enregistré) ☐ Veuve					
Pays du mariage avec le défunt époux / union avec la défunte partenaire					
Pays du décès					
☐ Divorcée / Partenariat enregistré dissout					
Pays du mariage avec l'ex-époux / union avec l'ex-partenaire					
Pays du divorce / de dissolution du partenariat enregistré					



Ouverture dossier de reconnaissance en paternité Parents de nationalité suisse

Pour Monsieur (père de l'enfant)

Nom de famille					
Nom de célibataire					
Prénom(s)					
Date de naissance (jj.mm.aaaa)					
Lieu et pays de naissance					
Canton d'origine					
Adresse					
Adresse (suite)					
Code postal					
Localité					
Numéro de téléphone					
Adresse e-mail					
Etat civil (cochez votre statut et complétez les complétez					
Pays du mariage avec la défunte épouse / union avec le défunt partenaire					
Pays du décès					
☐ Divorcé / Partenariat enregistré dissout					
Pays du mariage avec l'ex-épouse / union avec l'ex-partenaire					
Pays du divorce / de dissolution du partenariat enregistré					



Ouverture dossier de reconnaissance en paternité Parents de nationalité suisse

Enfant(s) commun(s)	cochez la case q	ui convient)						
☐ Nous n'avons pas d'ei	nfants en comm	un						
☐ Nous avons déjà un o	u des enfants er	n commun						
		<u>,</u>						
Nom(s)	Prénom(s)		et date(s) aissance	Domicile légal				
Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés. A titre indicatif, nous vous invitons à préciser: • Les périodes durant lesquelles vous souhaiteriez être convoqués à l'Office de l'état civil. Il en sera tenu compte dans la mesure du possible.								
Matin (8h30 – 1	Lund 1h30)	i Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
Après-midi (13h30 - 1								
La date prévue de la naissance de votre enfant (en cas de reconnaissance en paternité prénatale) :								



Ouverture dossier de reconnaissance en paternité Parents de nationalité suisse

Si vous ne parlez pas et ne comprenez pas le français, vous devrez être accompagnés par un-e traducteur-trice compétent-e, muni-e également d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) valable. Ce-tte dernier-ère ne devra être ni un membre de vos familles, ni votre conjoint-e, ni votre curateur.

Les frais et les émoluments liés à la procédure (entre CHF 75.- et CHF 210.-) devront être réglés, en espèces ou au moyen d'une carte EC-direct/Maestro, Postcard, Visa ou Mastercard, à l'état civil au moment des formalités.

L'officier-ère de l'état civil se chargera de prendre contact avec vous pour vous communiquer la date du rendez-vous.